

L'encadrement des technologies financières « FinTech » au Canada

Numéro de la fiche : OPR-552

Sommaire

DIRECTRICE/DIRECTEUR DE RECHERCHE

Patrick Mignault, Professeur - FDRT
Administration

Renseignements

patrick.mignault@usherbrooke.ca

CODIRECTRICE/CODIRECTEUR DE RECHERCHE

Arthur Oulai, Professeur - FDRT
Administration

Renseignements

arthur.oulai@usherbrooke.ca

UNITÉ(S) ADMINISTRATIVE(S)

Faculté de droit

CYCLE(S)

2e cycle

3e cycle

LIEU(X)

Campus principal

Description du projet

Au cours des dernières années, les développements scientifiques ont favorisé l'émergence de nouvelles technologies dans le secteur financier pour offrir des produits et services avec une méthodologie innovante et renouvelée. Ces technologies sont aussi appelées « FinTech ». Notamment, dans un proche avenir, les FinTech pourraient conduire à un système bancaire ouvert (Open banking) où les consommateurs pourront transférer leurs données financières d'une institution à une autre. Pour les régulateurs financiers, si bien souvent ces nouvelles technologies permettent de mieux répondre aux besoins des consommateurs, elles soulèvent aussi des préoccupations quant à l'adéquation du cadre réglementaire en place avec ces nouvelles technologies.

Compte tenu de la dualité des préoccupations des régulateurs entre la compétitivité du système financier et la protection des consommateurs, il y a lieu de s'interroger à savoir quelle approche réglementaire s'avère la plus efficace pour encadrer les technologies financières au Canada. Quelles protections les lois protégeant les données personnelles des consommateurs doivent-elles offrir pour développer les technologies financières en respectant la vie privée des consommateurs de produits et services financiers? Lorsque la régulation des FinTech implique plusieurs régulateurs (ex. régulateur financier et régulateur sur la protection des données personnelles des consommateurs), comment délimiter l'intervention de chacun pour s'assurer l'atteinte des objectifs réglementaires? À l'international, quelles approches sont mises de l'avant par les régulateurs pour faire face aux nouveaux défis des FinTechs?

Discipline(s) par secteur

**Sciences sociales et
humaines**

Droit

Financement offert

À discuter

La dernière mise à jour a été faite le 12 mars 2021. L'Université se réserve le droit de modifier ses projets sans préavis.